Rapports de stage BFA2 et BFA3

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Les rapports de stage de première année de Master (BFA2) sont l'occasion pour les étudiants de prendre du recul sur leur expérience et d'être capable d'en tirer un bilan constructif pour définir leur projet professionnel. Les rapports de dernière année de Master (BFA3) permettent aux étudiants de développer une problématique et de prendre conscience qu'ils ont déjà acquis une expertise sur leur domaine.

Compétence à acquérir :

Le rapport de stage de fin d'études montre les qualités de réflexion et les aptitudes d'analyse de l'étudiant(e) à partir d'une expérience professionnelle. Il témoigne de la recherche d'une problématique à partir des missions effectuées lors du stage.

Les rapports proposés par les étudiants à cette occasion ne doivent donc pas être simplement descriptifs, factuels, sans réel apport personnel, ou réelle réflexion.

Le travail de rédaction du rapport de stage doit être le temps privilégié qui permet à l'étudiant(e) de mûrir une réflexion, de développer une problématique en lien avec l'orientation professionnelle retenue. Cette réflexion peut être valorisée lors des entretiens d'embauche et permet de faire le lien entre la démarche académique (l'analyse, la prise de recul, le raisonnement, la connaissance de la littérature théorique sur le sujet) et l'expérience professionnelle (les missions à mener, les tâches à réaliser, la mise en situation, la maîtrise des outils). Cette prise de recul est indispensable aux postes de management mais aussi à la créativité, et à l'innovation.

Mode de contrôle des connaissances :

A la fin de la première année de Master (BFA2), un stage de minimum 3 mois est obligatoire. Un stage de fin d'études (6 mois) est requis en fin de dernière année (BFA3). Les étudiants doivent rendre deux rapports séparés en fin de M2.

Seul le rapport de BFA3 est soutenu à l'oral devant un jury en septembre (session 1) ou novembre (session 2).